MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1150 31 juillet 2002

SOMMAIRE

Abys S.A., Luxembourg55184	bourg	55175
Advance Capital Advisory S.A., Luxembourg 55163	Finasol S.A., Luxembourg	55162
Aeneas Holding S.A., Luxembourg 55171	Finatech S.A., Luxembourg	55158
Aeneas Holding S.A., Luxembourg 55171	Finelettra International S.A., Luxembourg	55157
Aeneas Holding S.A., Luxembourg 55171	Formengroup Holding S.A., Luxembourg	55157
Allcomm Holding S.A., Luxembourg 55159	Foxland S.A., Luxembourg	55159
AM Construction S.A., Leudelange 55184	Gaspard S.A., Luxembourg	55156
Anaxagore S.A., Luxembourg 55182	Gercor 55 Holding S.A., Luxembourg	55155
Anpial S.A., Luxembourg 55184	Gercor 55 Holding S.A., Luxembourg	55155
Antalya, S.à r.l., Luxembourg 55181	Gercor 55 Holding S.A., Luxembourg	55155
Arte & Livro, S.à r.l., Luxembourg 55181	Groupe Assurgarantie Holding S.A., Luxembourg	55160
Auto-Sport Shop, S.à r.l., Ettelbruck	Groupement Européen de Service S.A., Remich .	55192
Bandolux, S.à r.l., Greiveldange 55185	Hofipa S.A.H., Luxembourg	55161
BEC Thema Fund, Sicav, Luxembourg 55175	I.B.C.C. S.A., Luxembourg	55195
BEC Thema Fund, Sicav, Luxembourg 55175	Ichdrasil S.A., Luxembourg	55185
BEC Universal Fund, Sicav, Luxembourg 55177	Immobilière Livange S.A., Livange	55198
BEC Universal Fund, Sicav, Luxembourg 55177	Immobilière Livange S.A., Livange	55199
Capital Strategy S.A., Luxembourg 55170	Int. Eco S.A., Luxembourg	55178
Cardoso et Frère, S.à r.l., Luxembourg 55182	International Automotive & Transportation S.A.,	
Casa Dolce S.A., Luxembourg 55165	Luxembourg	55156
Casa Dolce S.A., Luxembourg 55165	J.A.F. S.A.H., Luxembourg	55158
Casa Dolce S.A., Luxembourg 55165	Javid Holdings A.G., Luxembourg	55162
Caspar Holding S.A., Luxembourg 55166	Jope Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	55168
Caspar Holding S.A., Luxembourg 55166	Jope Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	55168
Cazebonne International, S.à r.l., Luxembourg 55154	Jope Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	55168
Clichy Holding S.A., Luxembourg 55174	Jope Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	55168
Conquest Investments S.A.H., Luxembourg 55174	Jumaco S.A.H., Luxembourg	55155
Consulfin S.A., Luxembourg 55163	Kalixo Luxembourg International S.A., Munsbach	55193
Daxa S.A., Sandweiler	Kalixo Luxembourg International S.A., Munsbach	55194
Digitrust Holding S.A., Luxembourg 55161	Kansas International S.A., Luxembourg	55168
Elbey S.A., Luxembourg 55197	L.A. Construction, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	55181
Electrocosta, S.à r.l., Luxembourg 55182	L.S.F. S.A.H., Luxembourg	55157
Euro Stone Management S.A., Luxembourg 55194	L2S Communication S.A., Luxembourg	55183
Euro Stone Management S.A., Luxembourg 55194	Lanciano Holding S.A., Luxembourg	55165
Euro-Phone-Matic S.A., Esch-sur-Alzette 55161	Lanciano Holding S.A., Luxembourg	55166
Eurodom S.A., Luxembourg 55178	LUGESCA, Société Luxembourgeoise de Gestion	
Eurogallery Holding S.A., Luxemburg 55156	et de Capitalisation S.A.H., Luxembourg	55173
Fastnet Luxembourg S.A., Luxembourg 55174	LUGESCA, Société Luxembourgeoise de Gestion	
Fastnet Luxembourg S.A., Luxembourg 55174	et de Capitalisation S.A.H., Luxembourg	55173
Fiduciaire Monterey International S.A., Luxem-	Luso Self, S.à r.l., Dudelange	55182

Lux International Strategy, Sicav, Luxembourg	55176	Simeurope Holding S.A., Luxembourg	55160
Lux International Strategy, Sicav, Luxembourg	55176	Simeurope Holding S.A., Luxembourg	55160
Metallbau Holding S.A., Weiswampach	55199	Socinvest S.A., Luxembourg	55159
MGP Technologies, S.à r.l., Luxembourg	55186	Stirovest Management Holdings S.A., Luxem-	
Mosel International S.A., Luxembourg	55159	bourg	55178
Nivalex S.A., Luxembourg	55156	Stirovest Management Holdings S.A., Luxem-	
Optima Conseil S.A., Luxembourg	55177	bourg	55178
Optimum Conseil S.A., Luxembourg	55162	Stirovest Management Holdings S.A., Luxem-	
Pan European Health Food S.A., Munsbach	55200	bourg	55179
Pan European Health Food S.A., Munsbach	55200	Stirovest Management Holdings S.A., Luxem-	
Pargestion S.A., Luxembourg	55171	bourg	55179
Patrimoine Invest, Sicav, Luxembourg	55176	Stirovest Management Holdings S.A., Luxem-	
Patrimoine Invest, Sicav, Luxembourg	55176	bourg	55179
Pavico, S.à r.l., Dudelange	55182	Stirovest Management Holdings S.A., Luxem-	
Photo Flash, S.à r.l., Luxembourg	55181	bourg	55179
R.B. Holding S.A., Luxembourg	55157	Stirovest Management Holdings S.A., Luxem-	
Ravel S.A.H., Luxembourg	55158	bourg	55180
Reflet Vert, S.à r.l., Sanem	55167	Stirovest Management Holdings S.A., Luxem-	
Rialto, S.à r.l., Diekirch	55197	bourg	55180
Rothman & Hagen S.A.H., Luxemburg	55160	Stirovest Management Holdings S.A., Luxem-	
S Group Participation S.A., Luxembourg	55161	bourg	55180
San Lorenzo Café, S.à r.l., Echternach	55177	Szenco S.A., Luxembourg	55172
SC Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxem-		Szenco S.A., Luxembourg	55172
bourg	55183	Templegate Holding S.A., Luxembourg	55199
SC Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxem-		Titan Assets S.A., Luxembourg	55186
bourg	55183	Toiture Centrale, S.à r.l., Uebersyren	55181
Sefin S.A.H., Luxembourg	55169	Trade Food S.A., Luxembourg	55164
Sefin S.A.H., Luxembourg	55169	Trade Food S.A., Luxembourg	55164
Sefin S.A.H., Luxembourg	55169	Tulip Industries Benelux, S.à r.l., Luxembourg	55186
Sefin S.A.H., Luxembourg	55169	Tyrol, S.à r.l., Luxembourg	55163
Sefin S.A.H., Luxembourg	55169	Vivalux S.A., Luxembourg	55172
Sefin S.A.H., Luxembourg	55170	Vivalux S.A., Luxembourg	
Sefin S.A.H., Luxembourg	55170	Whitechapel Holdings S.A.H., Luxembourg	55173
Siat International Holding S.A., Luxembourg	55158	Wifoka Holding S.A., Weiswampach	55154

WIFOKA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 2.158.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Clervaux, le 24 mai 2002, vol. 210, fol. 99, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 3 juin 2002.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(02077/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2002.

CAZEBONNE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R. C. Luxembourg B 78.286.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'unique actionnaire de la société en date du 28 mai 2002 que:

- M. Bart Zech, demeurant à 3, chemin de la Glèbe, F-57570 Rodemack, démissionne de son poste de gérant de la société;
- M. Patrice Gallasin, demeurant à 1, rue de la République, F-57330 Hettange est élu au poste de gérant. Il terminera le mandat du gérant démissionnaire.

Luxembourg, le 28 mai 2002.

B. Zech / P. Gallasin.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 75, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39932/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

GERCOR 55 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 53.967.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(39723/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

GERCOR 55 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 53.967.

Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

qui s'est tenue le 17 mai 2002

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de GERCOR 55 HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2001;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;
- prenant en considération les pertes reportées, le résultat net au 31 décembre 2001 est une perte de EUR 168.087,64 qui sera allouée dans le compte pertes à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 17 mai 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 83, case 5.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39740/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

GERCOR 55 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 53.967.

DISSOLUTION

Extrait des minutes de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

qui s'est tenue le 17 mai 2002

A l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de GERCOR 55 HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de liquider la société par réunion de toutes les actions en une seule main.

Luxembourg, le 17 mai 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7.– Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(39742/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

JUMACO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 24.551.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(39802/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

INTERNATIONAL AUTOMOTIVE & TRANSPORTATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R. C. Luxembourg B 77.488.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour la société

INTERNATIONAL AUTOMOTIVE & TRANSPORTATION S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(39747/622/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

NIVALEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 61.009.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour la société

NIVALEX S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(39748/622/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

GASPARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 77.893.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour la société

GASPARD S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(39749/622/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

EUROGALLERY HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2520 Luxemburg, 33, allée Scheffer.

H. R. Luxemburg B 69.357.

Auszug aus dem Protokoll der Außerordentlichen Generalversammlung vom 22. Mai 2002

Mit sofortiger Wirkung setzt sich der Verwaltungsrat der Gesellschaft wie folgt zusammen:

- Herr Sylvain Kirsch, Geschäftsführer, wohnhaft in L-1242 Luxemburg, 3, rue des Bleuets, Verwaltungsrat;
- Herr Claude Schmit, Geschäftsführer, wohnhaft in L-2633 Senningerberg, 65, route de Trèves, Verwaltungsrat;
- Frau Tania Fernandes, Angestellte, wohnhaft in 31, rue de la Fontaine, L-3768 Tétange, Verwaltungsrat.

Den ausscheidenden Verwaltungsräten Christian Faltot, Guy Greif und Wolfgang Saddey wurde Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tage erteilt. Die neu ernannten Verwaltungsräte beenden die Mandate ihrer Vorgänger.

Luxemburg, den 22. Mai 2002.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 68, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39810/576/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

R.B. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 58.306.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour la société R.B. HOLDING S.A. FIDUCIAIRE F. FABER Signature

(39750/622/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

FINELETTRA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 75.587.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour la société

FINELETTRA INTERNATIONAL S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(39751/622/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

FORMENGROUP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 75.171.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour la société

FORMENGROUP HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(39752/622/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

L.S.F. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 77.461.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer, Président;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kehlen.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

(39813/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Signature.

FINATECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 78.180.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour la société

FINATECH S.A. FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(39753/622/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

RAVEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 10.017.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour la société

RAVEL S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(39754/622/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SIAT INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 52.711.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour la société

SIAT INTERNATIONAL HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(39755/622/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

J.A.F. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 77.459.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Thierry Flemming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer, Président;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kehlen.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Signature.

(39814/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ALLCOMM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt. R. C. Luxembourg B 57.979.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour la société

ALLCOMM HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(39756/622/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

MOSEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 45.157.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour la société

MOSEL INTERNATIONAL S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(39757/622/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

FOXLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 40.406.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour la société

FOXLAND S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(39758/622/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SOCINVEST, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 19.362.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 16 avril 2002:

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Richard Toth, administrateur de sociétés, demeurant à Neuilly-sur-Seine (France), Président;
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen;
- Monsieur Armand Haas, licencié en sicences commerciales et financières, demeurant à Rameldange.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2002.

(39816/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Signature.

SIMEUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman. R. C. Luxembourg B 69.838.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 12 mars 2002

L'Assemblée ratifie la nomination par le Conseil d'Administration du 5 novembre 2001 de Marc Ambroisien, administrateur de sociétés demeurant à Luxembourg en remplacement de IMMOLYS S.A., Société Anonyme ayant son siège social à Luxembourg dont il terminera le mandat.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 81, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(39800/560/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SIMEUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 69.838.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(39801/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

GROUPE ASSURGARANTIE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 48.785.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(39804/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ROTHMAN & HAGEN S.A., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2520 Luxemburg, 33, allée Scheffer.

H. R. Luxemburg B 19.415.

Aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 11. März 2002 geht hervor, dass sich der Verwaltungsrat der Gesellschaft ab heute wie folgt zusammensetzt:

- Frau Cécile Johanns, Angestellte, wohnhaft in 15, rue Biergerkreitz, L-8120 Bridel,
- Frau Marie Johanns, ohne Stand, wohnhaft in 59, rue de Gasperich, L-1617 Luxembourg,
- Herrn Marc Maisch, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft in 142, rue A. Unden, L-2652 Luxemburg.
- Die Generalversammlung akzeptierte den Rücktritt des Abschlussprüfers TREUHAND REVISIONS- UND WIRT-SCHAFTSDIENST A.G., Panama City und erteilte ihm Entlastung für die Ausübung seines Mandates bis zum heutigen Tag.
- Die Gesellschaft EURO ASSOCIATES, mit Sitz in L-2520 Luxemburg, 33, allée Scheffer wurde zum neuen Abschlussprüfer der Gesellschaft ernnant.
- Der Sitz der Gesellschaft wurde von 11, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxemburg, nach 33, allée Scheffer, L-2520 Luxemburg, verlegt.
- Die Dauer der Mandate der neu ernannten Verwaltungsräte und des Abschlussprüfers wurde auf sechs Jahre festgelegt. Die Mandate enden mit der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

Luxemburg, den 11. März 2002.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 68, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39811/576/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

HOFIPA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 35.343.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 81, case 5 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(39805/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

EURO-PHONE-MATIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 10, rue Xavier Brasseur.

R. C. Luxembourg B 83.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 68, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(39807/576/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

DIGITRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 35.799.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société, tenue à la date du 31 mai 2002, que la composition du Conseil d'Administration est dorénavant la suivante:

- Mme Irène Gerold, demeurant à Kochel am See, administrateur-délégué.
- M. Adolf F. Kohn, demeurant à Encinitas (Californie/USA), administrateur;
- M. Claude Schmit, dirigeant de société, demeurant à L-2633 Senningerberg, 65, route de Trèves, administrateur;
- La société EURO ASSOCIATES, avec siège au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société INTERNATIONAL AUDITING SERVICES S.A., Road Town, Tortola (BVI), démissionnaire.
- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance, l'assemblée a décidé de renouveler, pour une nouvelle période de six ans, les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 68, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39812/576/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

S GROUP PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 68.884.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 26 novembre 2001 que:

1. Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, Strassen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société, catégorie B, en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Pierre Lentz expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 23 mai 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39817/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

FINASOL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 68.595.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Madame Josée Ischy, administrateur de société, demeurant à Grandson (Suisse), Présidente;
- Monsieur Gérard Schlaeppi, administrateur de société, demeurant à Lausanne (Suisse);
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer;
- Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, demeurant à Bertrange.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2002.

Signature.

(39815/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

JAVID HOLDINGS A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 12.504.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 13 mai 2002:

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.
- Mademoiselle Margret Astor, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen.

Est nommé commissaire aux comptes pour un terme d'un an, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Georges Kioes, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2002.

Signature.

(39818/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

OPTIMUM CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 49.828.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 31 mai 2002

L'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée déclare avoir pris connaissance des motifs de la révocation de Monsieur Alain Strivay, elle vote cette résolution à l'unanimité avec prise d'effet immédiat, ainsi que la démission de Madame Ema Van Inueten de son poste d'administrateur.
- 2. L'assemblée nomme à l'unanimité au poste d'administrateurs Monsieur Jean-Marc Thys demeurant 3, rue de Bellevue, L-1227 Luxembourg, et Monsieur Serge Atlan demeurant 114, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.
- 3. L'assemblée nomme à l'unanimité Monsieur Serge Atlan au poste d'administrateur délégué provisoire pour une période de six mois avec mission de remettre un rapport d'audit à la fin de sa mission.

Certifié conforme et sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 84, case 11.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39868/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ADVANCE CAPITAL ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 64.289.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 86, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2002.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG, Société Anonyme

V. Jean / C. Hagen de Mulder

Mandataire Principal / Fondé de pouvoir

(39819/010/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TYROL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Emile Bian. R. C. Luxembourg B 43.924.

Extrait du procès-verbal de la décision collective ordinaire tenue le 27 mai 2002 à Luxembourg

L'associé unique décide:

- Le changement de la devise d'expression du capital social du franc luxembourgeois en euro avec effet rétroactif au 1er janvier 2002. Par conversion, le capital est fixé à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale.

GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE, Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 83, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39820/636/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

CONSULFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 49.787.

L'an deux mille deux, le deux mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société anonyme de droit luxembourgeois dénommée CONSULFIN S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 9-11, rue Goethe, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 49.787,

constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence alors à Esch-sur-Alzette, en date du 28 novembre 1994, acte publié au Mémorial C de 1995 / page 7703,

statuts modifiés pour la première fois en date du 9 avril 1998 par acte notarié de Maître Jacques Delvaux, publiés au Mémorial C de 1998 / page 23930, puis modifiés en date du 22 novembre 2000 par acte notarié du même notaire et publiés au Mémorial C de 2001 / page 23487,

statuts modifiés pour la dernière fois en date du 30 mars 2001 par acte notarié de Maître Jacques Delvaux, publié au Mémorial C de 2001 / page 48443,

représentée aux fins des présentes par Monsieur Sergio Vandi, employé privé, Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, agissant en sa qualité de mandataire de la société en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du Conseil d'Administration dans sa réunion du 30 avril 2002, et dont une copie restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Exposé

La société comparante, telle que représentée, requiert le notaire instrumentant d'acter ses déclarations faites en application de l'article 274 de la loi sur les sociétés telle que modifiée par la loi du 7 septembre 1987.

Elle constate:

Qu'en application de l'article 278 et suivants de la loi sur les sociétés telle que modifiée,

la prédite société anonyme de droit luxembourgeois dénommée CONSULFIN S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 9-11, rue Goethe, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 49.787, au capital social de EUR 1.551.000,- (un million cinq cent cinquante et un mille euros), détenant l'intégralité (100%) des actions représentant la totalité du capital social de EUR 2.585.000,- (deux millions cinq cent quatre vingt cinq mille euros) et donnant droit de vote de la société FINVESTING GROUP S.A., une société de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi à Luxembourg, 9-11, rue Goethe, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 50.217,

a absorbé cette dernière conformément au projet de fusion passé par acte authentique reçu par le notaire soussigné en date du 22 mars 2002, publié au Mémorial C numéro 508 du 30 mars 2002.

Qu'aucune approbation de la fusion, ni par l'assemblée générale de CONSULFIN S.A., ni par l'assemblée de FINVES-TING GROUP S.A., n'a été nécessaire, les conditions de l'article 279 ayant été observées. La fusion se trouvait réalisée un mois après le 30 mars 2002, date de la publication du projet de fusion au Mémorial C numéro 508 du 30 mars 2002, aucun associé d'une des sociétés concernées, spécialement de CONSULFIN S.A. n'ayant requis la convocation d'une assemblée.

- 1. Qu'en ces circonstances, la fusion se trouve réalisée au 30 avril 2002, et a entraîné de plein droit et simultanément les effets visés à l'article 274, notamment:
- la transmission universelle, tant entre la société absorbée et la société absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante,
 - et la société absorbée FINVESTING GROUP S.A. a cessé d'exister.

Les frais des présentes sont à la charge de la Société.

Pour l'exécution des présentes, il est élu domicile par la Société comparante en son siège social à Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite au comparant et interprétation lui donnée en langue française, le comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Vandi - J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2002, vol. 135S, fol. 32, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002

J. Delvaux.

(39824/208/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TRADE FOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R. C. Luxembourg B 51.090.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire sous seing privé du 30 avril 2002 que, sur la base de la loi du 10 décembre 1998 sur «la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euro et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée», le capital de la société susmentionnée a été modifié comme suit:

Les actionnaires décident de supprimer la valeur nominale des actions.

Les actionnaires décident de convertir la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois (LUF) en Euro (EUR) au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1er janvier 1999.

Après cette conversion, le capital social est fixé à soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit Euros et six cents (EUR 74.368,06) représenté par trois mille (3.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actionnaires décident de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital est fixé à soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit Euros et six cents (EUR 74.368,06) représenté par trois mille (3.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 30 avril 2002.

S. Colson / P. Gallasin / D. C. Oppelaar

Président / Secrétaire / Scrutateur

Délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

A. Schwachtgen

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2002, vol. 568, fol. 41, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39830/230/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TRADE FOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R. C. Luxembourg B 51.090.

Statuts coordonnés sur base d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date du 30 avril 2002 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(39831/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

CASA DOLCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 28.891.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 84, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2002.

Le Conseil d'administration

Signature

(39832/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

CASA DOLCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 28.891.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 84, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2002.

Le Conseil d'administration

Signature

(39833/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

CASA DOLCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 28.891.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2002

- 1. L'Assemblée décide, dans le respect des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, de convertir le capital de société en Euro pour le porter de son montant actuel de LUF 2.250.000,- (deux millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) à EUR 55.776,04 (cinquante-cinq mille sept cent soixante-seize euros et quatre cents).
- 2. L'Assemblée décide, toujours dans le respect de la loi du 10 décembre 1998, d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 223,96 (deux cent vingt-trois euros et quatre-vingt seize cents) par incorporation de réserves afin d'arrondir son montant à EUR 56.000,- (cinquante-six mille euros).
- 3. L'Assemblée décide, dans le respect des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, de supprimer la valeur nominale des actions.
- 4. Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital est de cinquante-six mille (56.000,-) Euros, représenté par deux mille deux cent cinquante (2.250) actions sans indication de valeur nominale, entièrement libéré.»

5. L'Assemblée décide que les effets comptables et fiscaux des résolutions relatives à la conversion du capital social en Euro produiront leurs effets juridiques, fiscaux et comptables rétroactivement à dater du 1er janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2002.

Le Conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 84, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39834/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

LANCIANO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 71.015.

Les comptes de clôture au 14 mai 2002, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2002, vol. 135S, fol. 51, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2002.

A. Schwachtgen.

(39825/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

LANCIANO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 71.015.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ARODENE LIMITED, société de droit lle de Man, établie et ayant son siège social à Douglas (lle de Man),

ici représentée par Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Douglas, le 7 mai 2002,

laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- Le 14 juillet 1999 fut constituée par acte du notaire instrumentaire, la société anonyme LANCIANO HOLDING S.A., RC Luxembourg B 71.015, publié au Mémorial, Recueil C No. 780 du 20 octobre 1999.
- La Société a actuellement un capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune entièrement libérées.
- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société ARODENE LIMI-
- Par la présente la comparante fait constater la dissolution de la Société avec effet immédiat, étant donné qu'il n'existe qu'un seul actionnaire.
- La comparante fait encore constater qu'en conséquence, elle est devenue le liquidateur naturel et de fait de la Société.
 - Tout le passif et tout l'actif sont attribués au comparant.
- L'activité de la Société a cessé; l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et il réglera tout passif éventuel de la Société dissoute; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.
- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour le mandat jusqu'à ce jour.
- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.
- Sur ce, le mandataire du comparant a présenté au notaire les certificats d'actions, tous au porteur, lesquels ont été immédiatement lacérés.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faire et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Schneider, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2002, vol. 135S, fol. 51, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2002.

A. Schwachtgen.

(39826/230/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

CASPAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 70.904.

-

Les comptes de clôture au 10 mai 2002, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2002, vol. 135S, fol. 51, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2002.

A. Schwachtgen.

(39827/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

CASPAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 70.904.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ARODENE LIMITED, société de droit île de Man, établie et ayant son siège social à Douglas (Ile de Man),

ici représentée par Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Douglas, le 7 mai 2002,

laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- Le 14 juillet 1999 fut constituée par acte du notaire instrumentaire, la société anonyme CASPAR HOLDING S.A., RC Luxembourg B 70.904, publié au Mémorial, Recueil C No. 766 du 15 octobre 1999.
- La Société a actuellement un capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune entièrement libérées.
- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société ARODENE LIMI-TED.
- Par la présente la comparante fait constater la dissolution de la Société avec effet immédiat, étant donné qu'il n'existe qu'un seul actionnaire.
- La comparante fait encore constater qu'en conséquence, elle est devenue le liquidateur naturel et de fait de la Société.
 - Tout le passif et tout l'actif sont attribués à la comparante.
- L'activité de la Société a cessé; l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et il réglera tout passif éventuel de la Société dissoute; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.
- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour le mandat jusqu'à ce jour.
- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.
- Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire les certificats d'actions, tous au porteur, lesquels ont été immédiatement lacérés.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faire et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Schneider, A. Schwachtgen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2002, vol. 135S, fol. 51, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Luxembourg, le 30 mai 2002.

A. Schwachtgen.

(39828/230/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

REFLET VERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4989 Sanem, 21, rue Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 74.822.

Décision collective des associés du 2 avril 2002

Les soussignés:

Monsieur Stéphane Jonas,

Monsieur Jean-Yves Guilbert,

associés de la S.à r.l. REFLET VERT, ont pris ce jour les décisions suivantes:

- 1. Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2001 sont approuvés.
- 2. Le bénéfice de l'exercice 2001 s'élevant à 129.173,- LUF est affecté comme suit:

- 3. Le capital social actuellement exprimé en LUF est converti en euros avec effet au 1er janvier 2002.
- 4. Le capital social est augmenté au 1^{er} janvier 2002 de 0,32 EUR pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 EUR à 12.395,- EUR par prélèvement sur les résultats reportés.
 - 5. L'article 6 des statuts est amendé pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à la somme de douze mille trois cent quatre vingt quinze euros (12.395,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt quatre euros et soixante dix neuf cents (24,79 EUR).»

S. Jonas / J-Y. Guilbert.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2002, vol. 568, fol. 48, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39894/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

JOPE FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 46.344.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

(39835/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

JOPE FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 46.344.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

(39836/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

JOPE FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 46.344.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

(39837/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

JOPE FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 46.344.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 25 mai 1999 à 15.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats des Administrateurs;

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de EURAUDIT, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Signature /Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39838/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

KANSAS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 53.870.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 81, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(39884/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SEFIN S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 43.009.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

FIDUPAR

Signatures

(39839/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SEFIN S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 43.009.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

FIDUPAR

Signatures

(39840/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SEFIN S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 43.009.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

FIDUPAR

Signatures

(39841/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SEFIN S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 43.009.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

FIDUPAR

Signatures

(39842/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SEFIN S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 43.009.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

FIDUPAR

Signatures

(39843/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SEFIN S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 43.009.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 15 février 2002

Résolution

Le Conseil d'Administration a décidé, à l'unanimité, de transférer le siège social de la Société, du 22, boulevard Royal, L-2952 au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Extrait sincère et conforme

SEFIN S.A.H.

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39844/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SEFIN S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 43.009.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue extraordinairement le 20 mars 2002 à 15.00 heures à Luxembourg

Résolutions

- Les démissions de Messieurs André Angelsberg, Claude Hoffmann et Norbert Lang de leur poste d'Administrateur, pour raisons personnelles, sont acceptées. Pleine et entière décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.
- Monsieur Jean Quintus, Administrateur de Sociétés, demeurant à Blaschette, 11, rue de Fischbach, Monsieur Koen Lozie, Administrateur de Sociétés, demeurant à Eischen, 14, rue de l'Ecole et COSAFIN S.A., ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve sont nommés Administrateurs en remplacement de Messieurs Angelsberg, Hoffmann et Lang, Administrateurs démissionnaires; leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée confirme la reprise, au cours de l'exercice 1997, du mandat de commissaire aux comptes de CEE FIDUCIAIRE, S.à r.l., Luxembourg, par V.O. CONSULTING LUX S.A., Clémency, le mandat de celui-ci étant renouvelé pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

SEFIN S.A.H.

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39845/009/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

CAPITAL STRATEGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, rue Monterey. R. C. Luxembourg B 42.709.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 31 mai 2002

L'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée déclare avoir pris connaissance des motifs de la révocation de Monsieur Alain Strivay, elle vote cette résolution à l'unanimité avec prise d'effet immédiat.
- 2. L'assemblée nomme à l'unanimité au poste d'administrateurs Monsieur Serge Atlan demeurant 114, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.
- 3. L'assemblée nomme à l'unanimité Monsieur Serge Atlan au poste d'administrateur délégué provisoire pour une période de six mois avec mission de remettre un rapport d'audit à la fin de sa mission.

Certifié conforme et sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 84, case 11.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39869/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

AENEAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 59.250.

Les comptes annuels au 30 septembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

FIDUPAR

Signatures

(39846/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

AENEAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 59.250.

Les comptes annuels au 30 septembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

FIDUPAR

Signatures

(39847/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

AENEAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 59.250.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le vendredi 14 décembre 2001 à 10.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée Générale prend acte de la décision de M. Joseph Winandy, Administrateur, de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

COSAFIN S.A., Société Anonyme, ayant son siège à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 septembre 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39848/009/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

PARGESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, rue Monterey. R. C. Luxembourg B 80.706.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 31 mai 2002

L'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée déclare avoir pris connaissance des motifs de la révocation de Monsieur Alain Strivay, elle vote cette résolution à l'unanimité avec prise d'effet immédiat, ainsi que la démission de Madame Ema Van Inueten de son poste d'administrateur.
- 2. L'assemblée nomme à l'unanimité au poste d'administrateurs Monsieur Paul Michonneau demeurant 114, route d'Estemach, L-1453 Luxembourg, et Monsieur Serge Atlan demeurant 114, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.
- 3. L'assemblée nomme à l'unanimité Monsieur Serge Atlan au poste d'administrateur délégué provisoire pour une période de six mois avec mission de remettre un rapport d'audit à la fin de sa mission.

Certifié conforme et sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 84, case 11.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39870/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SZENCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 49.900.

Les comptes annuels au 30 novembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

FIDUPAR

Signatures

(39849/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SZENCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 49.900.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 8 février 2001 à 10.00 heures au siège social

Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle les mandats des administrateurs:

Monsieur Eric Berg, Administrateur de Sociétés, demeurant à Luxembourg

Monsieur Koen Lozie, Administrateur de Sociétés, demeurant à Luxembourg

Monsieur Jean Quintus, Administrateur de Sociétés, demeurant à Blaschette

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de Monsieur Pierre Schill, Commissaire aux Comptes.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39850/009/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

VIVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 25.940.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

FIDUPAR

Signatures

(39851/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

VIVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 25.940.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue extraordinairement le 27 décembre 2000 à 12.00 heures au siège social

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'assemblée générale statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur de:

Monsieur Joseph Winandy, Administrateur-Délégué, demeurant à Itzig, 92, rue de l'Horizon, Plateau St Hubert

VIVABEL N.V., ayant son siège social à B-8500 Kortrijk, Parkietenlaan, 12

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de Monsieur Ignace Vandenberghe, commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale Ordinaire ne renouvelle pas les mandats d'administrateurs de Madame Wollecamp et de Monsieur Vandenberghe et les remercie pour leur précieuse collaboration.

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme au poste d'administrateur, Monsieur Jean Quintus. Le nombre d'administrateurs est ainsi réduit de 4 à 3.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2001.

L'Assemblée donne à l'unanimité quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat pour l'exercice clôturé.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39852/009/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

WHITECHAPEL HOLDINGS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 39.324.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 10 mai 2002 Résolution

Le Conseil d'administration a décidé, à l'unanimité, de transférer le siège social de la Société, du 22, boulevard Royal, L-2952 Luxembourg, au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Extrait sincère et conforme

WHITECHAPEL HOLDINGS

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39853/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

LUGESCA, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE GESTION ET DE CAPITALISATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 4.952A.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 8 juin 2001 à Luxembourg Résolutions

Suite à la démission de Monsieur Raymond De Waha de son poste d'Administrateur de la société, pour raisons personnelles, le Conseil d'Administration prend la décision de nommer par voie de cooptation, en remplacement de celleci, Monsieur Koen Lozie, Administrateur de Sociétés, demeurant à L-8466 Eischen, 14, rue de l'Ecole.

La ratification de la nomination de Monsieur Lozie aura lieu lors de la prochaine Assemblée Générale Statutaire.

Extrait sincère et conforme

LUGESCA, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE GESTION ET DE CAPITALISATION S.A.

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39856/009/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

LUGESCA, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE GESTION ET DE CAPITALISATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-neuve. R. C. Luxembourg B 4.952A.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 10 mai 2002 Résolution

Le Conseil d'administration a décidé, à l'unanimité, de transférer le siège social de la Société, du 22, boulevard Royal, L-2952 Luxembourg, au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Extrait sincère et conforme

LUGESCA, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE GESTION ET DE CAPITALISATION S.A.

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39857/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

CONQUEST INVESTMENTS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 64.827.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 17 mai 2002 Résolution

Le Conseil d'administration a décidé, à l'unanimité, de transférer le siège social de la Société, du 22, boulevard Royal, L-2952 Luxembourg, au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Extrait sincère et conforme

CONQUEST INVESTMENTS S.A.H.

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39854/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

CLICHY HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 32.487.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 17 mai 2002 Résolution

Le Conseil d'administration a décidé, à l'unanimité, de transférer le siège social de la Société, du 22, boulevard Royal, L-2952 Luxembourg, au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Extrait sincère et conforme

CLICHY HOLDING S.A.H.

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39855/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

FASTNET LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 31-33, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 62.713.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 84, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Signatures.

(39858/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

FASTNET LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 31-33, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 62.713.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2002

En date du 25 avril 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. D'approuver les Bilan et Compte de Pertes et profits au 31 décembre 2001.

Le Bénéfice Disponible 2001 s'élève donc à LUF 110.582.068,- et est réparti comme suit:

2.277.895,- LUF Attribution à la Réserve Légale (5 %) Bénéfice non disponible (5 ans) 6.992.000,- LUF Dividendes 22.778.955,- LUF Report à nouveau 78.533.218.- LUF

2. De ratifier les propositions de nominations:

Nominations en tant qu'administrateurs de MM. L. Mostrey et J. Borghols en remplacement de MM. H. Franken et P. Detournay démissionnaires et en tant que Président du Conseil d'Administration de G. Fromont en remplacement de P. Zurstrassen démissionnaire.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 84, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39859/005/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

BEC THEMA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 67.230.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

(39862/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

BEC THEMA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 67.230.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 avril 2002

En date du 11 avril 2002, l'assemblée générale ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001;
- de prendre acte et d'accepter la démission de Monsieur Thierry Logier de sa fonction d'administrateur en date du 30 septembre 2001 et ratifie la cooptation de Monsieur Roland Dillien en remplacement de Monsieur Thierry Logier démissionnaire;
- de prendre acte et d'accepter la démission de Monsieur Grégoire Dinichert de sa fonction d'administrateur en date du 11 avril 2002;
- de renouveler les mandats de Monsieur Jan Bertil Norinder, Monsieur C. Thomas Werup, Monsieur Pierre Landolt et Monsieur Roland Dillien, en qualité d'administrateurs de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire en 2003;
- de renouveler le mandat de ARTHUR ANDERSEN en qualité de réviseur d'entreprises de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 2.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39863/005/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 80.696.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 31 mai 2002

L'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée déclare avoir pris connaissance des motifs de la révocation de Monsieur Alain Strivay, elle vote cette résolution à l'unanimité avec prise d'effet immédiat, ainsi que la démission de Madame Ema Van Inueten de son poste d'administrateur.
- 2. L'assemblée nomme à l'unanimité aux postes d'administrateur la société PARGESTION S.A. dont le n° de registre de commerce est B 80.706, et Monsieur Serge Atlan demeurant 114, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.
- 3. L'assemblée nomme à l'unanimité Monsieur Serge Atlan au poste d'administrateur délégué provisoire pour une période de six mois avec mission de remettre un rapport d'audit à la fin de sa mission.

Certifié conforme et sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 84, case 11.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39871/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

PATRIMOINE INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 43.209.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2002.

(39860/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

PATRIMOINE INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 43.209.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 avril 2002

En date du 10 avril 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001;
- de prendre acte et d'accepter la démission de M. Thierry Logier en date du 30 septembre 2001;
- de ratifier la cooptation, en date du 30 septembre 2001, de M. Roland Dillien en remplacement de M. Thierry Logier, démissionnaire;
- de nommer M. Rolland Dillien, en qualité d'Administrateur de la SICAV, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003;
- de renouveler les mandats de MM. Antoine Gilson de Rouvreux et Pierre Delandmeter, en qualité d'Administrateurs de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003;
- de reconduire le mandat de ERNST & YOUNG en qualité de Réviseur d'Entreprises de la SICAV, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 29 avril 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39861/005/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

LUX INTERNATIONAL STRATEGY, Société d'investissement à capital variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 52.470.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2002.

(39866/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

LUX INTERNATIONAL STRATEGY, Société d'investissement à capital variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 52.470.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 mars 2002

En date du 29 mars 2002, l'assemblée générale ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001;
- de prendre acte de la démission de Monsieur Antoine Gilson de Rouvreux avec effet au 29 mars 2002;
- de renouveler les mandats de Messieurs Hugh Russell, Pierre Huot et Michel Potsios en qualité d'administrateurs de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire en 2003;
- de renouveler le mandat de DELOITTE AND TOUCHE en qualité de réviseur d'entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 29 avril 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 2.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39867/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

BEC UNIVERSAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 32.967.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

(39864/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

BEC UNIVERSAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 32.967.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 avril 2002

En date du 11 avril 2002, l'assemblée générale ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001;
- de prendre acte et d'accepter la démission de Monsieur Thierry Logier de sa fonction d'administrateur en date du 30 septembre 2001 et ratifie la cooptation de Monsieur Roland Dillien en remplacement de Monsieur Thierry Logier démissionnaire:
- de prendre acte et d'accepter la démission de Monsieur Grégoire Dinichert de sa fonction d'administrateur en date du 11 avril 2002;
- de renouveler les mandats de Monsieur Jan Bertil Norinder, Monsieur C. Thomas Werup, et Monsieur Roland Dillien, en qualité d'administrateurs de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire en 2003:
- de renouveler le mandat de ARTHUR ANDERSEN en qualité de réviseur d'entreprises de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 23 avril 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 2.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39865/005/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

OPTIMA CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey. R.C. Luxembourg B 61.454.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 31 mai 2002

L'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée déclare avoir pris connaissance de la démission de Madame Ema Van Inueten, elle vote cette résolution à l'unanimité avec prise d'effet immédiat.
- 2. L'assemblée nomme à l'unanimité au poste d'administrateur la société PARGESTION S.A. dont le n° de registre de commerce est B 80.706.

Certifié conforme et sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 84, case 11.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39872/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SAN LORENZO CAFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6434 Echternach, 37, rue André Duchscher.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 77, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Signature

(02081/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2002.

INT. ECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 65.290.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 31 mai 2002

L'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée déclare avoir pris connaissance des motifs de la révocation de Monsieur Alain Strivay, elle vote cette résolution à l'unanimité avec prise d'effet immédiat.
- 2. L'assemblée nomme à l'unanimité au poste d'administrateur Monsieur Serge Atlan demeurant 114, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.
- 3. L'assemblée nomme à l'unanimité Monsieur Serge Atlan au poste d'administrateur délégué provisoire pour une période de six mois avec mission de remettre un rapport d'audit à la fin de sa mission.

Certifié conforme et sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 84, case 11.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39873/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

EURODOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 80.684.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 31 mai 2002

L'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée déclare avoir pris connaissance des motifs de la révocation de Monsieur Alain Strivay, elle vote cette résolution à l'unanimité avec prise d'effet immédiat, ainsi que la démission de Madame Ema Van Inueten de son poste d'administrateur.
- 2. L'assemblée nomme à l'unanimité aux postes d'administrateur Monsieur Jean-Marc Thys demeurant 3, rue de Bellevue, L-1227 Luxembourg, et Monsieur Serge Atlan demeurant 114, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.
- 3. L'assemblée nomme à l'unanimité Monsieur Serge Atlan au poste d'administrateur délégué provisoire pour une période de six mois avec mission de remettre un rapport d'audit à la fin de sa mission.

Certifié conforme et sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 84, case 11.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39874/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller. R. C. Luxembourg B 60.445.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2002.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(39732/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller. R. C. Luxembourg B 60.445.

Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 17 mai 2002

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 1998;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

- Report à nouveau de la perte USD 4.034,50

- d'accorder décharge pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 1998.

Luxembourg, le 17 mai 2002.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39733/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 60.445.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2002.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(39734/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 60.445.

Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

qui s'est tenue extraordinairement le 17 mai 2002

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 1999;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

- Report à nouveau de la perte. USD 3.855.59

- d'accorder décharge pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 17 mai 2002.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39735/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 60.445.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2002.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(39736/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 60.445.

Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 17 mai 2002

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2000;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

USD 2.766,72

- d'accorder décharge pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 17 mai 2002.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39737/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 60.445.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2002.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(39738/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 60.445.

Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 17 mai 2002

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2001;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:
 - Report à nouveau de la perte USD 3.388,89
- d'accorder décharge pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 17 mai 2002.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39739/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller. R. C. Luxembourg B 60.445.

Extrait des minutes de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

qui s'est tenue le 17 mai 2002 A l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A. («la socié-

A l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A. («la socié té»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la société.

Luxembourg, le 17 mai 2002.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39741/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ANTALYA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 158, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 61.599.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 59, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

GSL, GESSALUX

Signature

(39875/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

PHOTO FLASH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 28, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 35.429.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 59, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

GSL, GESSALUX

Signature

(39876/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ARTE & LIVRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 20, rue des Gaulois.

R. C. Luxembourg B 25.625.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 59, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

GSL, GESSALUX

Signature

(39877/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

L.A. CONSTRUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4108 Esch-sur-Alzette, 37, rue d'Ehlerange.

R. C. Luxembourg B 82.638.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 59, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

GSL, COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(39878/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TOITURE CENTRALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5380 Uebersyren, 8, rue de Mensdorf.

R. C. Luxembourg B 63.334.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 59, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

GSL, COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(39879/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

CARDOSO ET FRERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 158, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 32.103.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 59, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

GSL, COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(39880/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

PAVICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3490 Dudelange, 2, rue Jean Jaurès.

R. C. Luxembourg B 67.353.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 59, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

GSL, COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(39881/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ELECTROCOSTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1540 Luxembourg, 2, rue Benjamin Franklin.

R. C. Luxembourg B 38.246.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 59, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

GSL, COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(39882/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

LUSO SELF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3515 Dudelange, 211, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 54.792.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 59, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

GSL, COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(39883/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ANAXAGORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 81.834.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 février 2002

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 25 février 2002 que le siège social de la société est transféré à partir du 25 février 2002 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2002, vol. 568, fol. 48, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39889/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SC LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 2.146.795.500,- USD.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 71.878.

Les comptes annuels au 19 juillet 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 2002, vol. 568, fol. 42, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

L'assemblée générale ordinaire des associés du 22 avril 2002 a renouvelé le mandat du réviseur d'entreprises pour l'exercice se clôturant le 30 septembre 2001.

L'assemblée a également renouvelé les mandats des administrateurs pour un terme d'un an, leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

Signature.

(39885/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SC LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 2.146.795.500,- USD.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 71.878.

Les comptes annuels au 30 septembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 2002, vol. 568, fol. 42, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

L'assemblée générale ordinaire des associés du 22 avril 2002 a renouvelé le mandat du réviseur d'entreprises pour l'exercice se clôturant le 30 septembre 2001.

L'assemblée a également renouvelé les mandats des administrateurs pour un terme d'un an, leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

Signature.

(39886/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

L2S COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1A, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 75.725.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2001

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2001 que:

- 1. Les comptes annuels au 31 décembre 2000, qui font ressortir une perte de LUF 1.047.713,- sont approuvés.
- 2. La perte est reportée à nouveau.
- 3. Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Conformément à l'article 100, l'assemblée générale décide de continuer les affaires de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2002, vol. 568, fol. 48, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39888/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

AUTO-SPORT SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9047 Ettelbruck.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(02074/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2002.

ABYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 120, boulevard de la Pétrusse.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 mars 2002

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 mars 2002 que Monsieur Marc Huberty est nommé administrateur-délégué en charge de la gestion journalière de la société. Monsieur Huberty pourra engager la société par sa signature individuelle jusqu'à un montant de 5.000,- EUR. Pour tout montant supérieur à 5.000,- EUR, la contresignature d'un deuxième administrateur est requise.

M. Huberty / B. Rohr / S. Probst.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2002, vol. 568, fol. 48, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39890/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

AM CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3367 Leudelange, 2, rue des Roses. R. C. Luxembourg B 57.141.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 28 décembre 2001 que:

- le capital social actuellement exprimé en LUF est converti en euros avec effet au 1er janvier 2002;
- le capital social est augmenté au 1^{er} janvier 2002 de 631,94 EUR pour le porter de son montant actuel de 74.368,06 EUR à 75.000,- EUR par prélèvement sur les résultats reportés;
 - la valeur nominale des actions émises est supprimée;
 - l'article 5 des statuts est adapté pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à soixante-quinze mille euros (75.000,- EUR), représenté par trois cents (300) actions sans valeur nominale.»

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2002, vol. 568, fol. 48, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39892/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ANPIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo. R. C. Luxembourg B 55.617.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social de la société le vendredi 3 mai 2002 à 10.00 heures

Capital présent ou représenté: 100%.

Ordre du jour:

- 1. Approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 tels que présentés par le conseil d'administration.
- 3. Décision d'affectation du résultat au 31 décembre 2001.
- 4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat relatif à l'exercice 2001.
 - 5. Nominations.
 - 6. Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en EUR avec effet au 1er janvier 2002.
- 7. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
 - 8. Suppression de la mention de la valeur nominale des actions émises.
 - 9. Adaptation de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à deux cent trente cinq mille cinq cents euros (235.500,- EUR), représenté par neuf cent cinquante (950) actions sans valeur nominale.»

Décisions

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité:

- 1. Le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes sont approuvés.
- 2. Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2001 sont approuvés.
- 3. La perte au 31 décembre 2001 s'élevant à 866.587,- LUF est reportée à nouveau.
- 4. Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat relatif à l'exercice 2001.
- 5. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en 2007.
 - 6. Le capital social actuellement exprimé en LUF est converti en euros avec effet au 1er janvier 2002.

- 7. Le capital social est augmenté avec effet au 1^{er} janvier 2002 de 1,15 EUR pour le porter de son montant actuel de 235.498,85 EUR à 235.500,- EUR par prélèvement sur les résultats reportés.
 - 8. La valeur nominale des actions est supprimée.
 - 9. L'article 5 des statuts est amendé pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à deux cent trente cinq mille cinq cents euros (235.500,- EUR), représenté par neuf cent cinquante (950) actions sans valeur nominale.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Luxembourg, le 3 mai 2002.

Signatures

Administrateurs

(39891/000/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

BANDOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5426 Greiveldange, 12A, A Benzelt.

Il résulte d'une cession de parts signifiée à la société le 5 décembre 2001 que Madame Sabine d'Avera a cédé 25 parts sociales à la société HUBIS S.A.

Suite à cette cession, les 100 parts sociales représentatives du capital social de BANDOLUX, S.à r.l. sont détenues par HUBIS S.A..

Le 30 avril 2002.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2002, vol. 568, fol. 48, case 2.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39893/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

DAXA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Sandweiler, rue de Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 mai 2001

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social de la société le 4 mai 2001 à 18.00 heures.

A l'unanimité, les actionnaires ont pris la résolution suivante:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en 2007.

Le 4 mai 2001.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2002, vol. 568, fol. 48, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39895/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ICHDRASIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 51.385.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 30 avril 2002

- 1. L'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs:
- Madame Sonja Linz, réviseur d'entreprises, demeurant à Bettembourg,
- Monsieur Georges Deitz, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Eric Van De Kerkhove, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.
- 2. Néant.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 81, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39897/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TITAN ASSETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo. R. C. Luxembourg B 51.138.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2002, vol. 568, fol. 48, case 2.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39896/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TULIP INDUSTRIES BENELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 80.003.

Texte des résolutions

L'actionnaire unique décide d'ajouter au texte des résolutions du 11 avril 2002 la décision suivante: «La société est engagée par la signature conjointe de deux gérants.»

Texte récapitulatif sur les décisions du 11 avril 2002 et du 28 mai 2002

Gérants administratifs:

- La société INTERNATIONAL TRUST CONSULTING (anciennement INVESTMENT TRUST CONSULT) ayant son siège social au 45, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
 - Monsieur Peeters Petrus Cornelis Adrianus, demeurant à B-2990 Wuustwezel, Bredabaan 115. Gérant technique:
 - Monsieur JMM Van Der Veeken, demeurant à NL-4884 BE Wernhout, Julianalaan 39.

La société est engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Le 28 mai 2002.

Pour ITC S.A.

A. Koeun

L'actionnaire

La société PARTINVEST EUROPE S.A. représentée par son administrateur-délégué,

la société INTERNATIONAL TRUST CONSULTING

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 81, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39898/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

MGP TECHNOLOGIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2014 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

STATUTES

In the year two thousand two, on the sixteenth day of May.

Before us Maître Gérard Lecuit, notary public, residing in Hesperange, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

- 1. Jyrki Hallikainen, director of companies, residing at Matemaatikontie 2, 90570 Oulu, Finland,
- duly represented by Maître Patricia Thill, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, given in Oulu, on May 03, 2002;
 - 2. Anders Tortensson, director of companies, residing at Götevägen 18, 18261 Djursholm (Stockholm),
- duly represented by Maître Patricia Thill, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, given in Oulu, on May 06, 2002;
 - 3. Teijo Postila, director of companies, residing at Teponkuja 4, 90810 Oulu, Finland,
- duly represented by Maître Patricia Thill, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, given in Oulu, on May 06, 2002;
- 4. KICKOFF OY, a corporation validly existing under Finnish law with registered office at Matemaatikontie 2, 90570 Oulu, Finland and business ID number 1549559-5,
- duly represented by Maître Patricia Thill, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, given in Oulu, on May 03, 2002;

The said proxies, signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as hereabove stated, have requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company governed by the relevant laws and the present articles:

Title I.- Name - Duration - Registered office - Purpose

- Art. 1.- There is hereby established between the subscribers and all those who may become members in the future, a corporation with limited liability (société à responsabilité limitée), under the name of MGP TECHNOLOGIES, S.à r.l.
 - Art. 2.- The corporation is established for an undetermined period.
 - Art. 3.- The registered office of the corporation is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its members. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the sole manager or of board of managers, if need be.

Art. 4.- The object of the corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The corporation may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises in Luxembourg and abroad and may render them every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

In general, the corporation may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purpose.

Title II.- Capital - Units

Art. 5.- The subscribed capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) corporate units with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

These corporate units have been subscribed as follows:

Shareholder	Subscribed Capital	Paid-in Capital	Number of Shares
Jyrki Hallikainen	7,875	7,875	315
Anders Tortensson	1,250	1,250	50
Teijo Postila	1,875	1,875	75
KICKOFF OY	1,500	1,500	60
Total	12,500	12,500	500

All the units have been fully paid in by the subscribers so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) is at the free disposal of the corporation, as was certified to the notary executing this deed.

Art. 6.- Any regularly constituted meeting of members of the corporation shall represent the entire body of members of the corporation. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the corporation.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of members duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The capital and other provisions of these articles of incorporation may, at any time, be changed by the sole member or by a majority of members representing at least three quarters (3/4) of the capital. The members may change the nationality of the corporation by an unanimous decision.

If all of the members are present or represented at a meeting of members, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 7.- Each unit is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

The corporation will recognise only one holder per unit; in case a unit is held by more than one person, the corporation has the right to suspend the exercise of all rights attached to that unit until one person has been appointed as the sole owner in relation to the corporation.

Each unit gives right to one fraction of the assets and profits of the corporation in direct proportion to its relationship with the number of units in existence.

Art. 8.- If the corporation has only one member, this sole member exercises all the powers of the general meeting. The decisions of the sole member which are taken in the scope of the first paragraph are recorded in minutes or drawn-up in writing.

Also, contracts entered into between the sole member and the corporation represented by him are recorded on minutes or drawn-up in writing. Nevertheless, this latter provision is not applicable to current operations entered into under normal conditions.

Art. 9.- If the corporation has at least two members, the corporate units are freely transferable between the members

The unit transfer inter vivos to non-members is subject to the consent given in a general meeting of members representing at least three quarters (3/4) of the corporation's capital.

In case of the death of a member the unit transfer to non-members is subject to the consent of owners of units representing no less than three quarters (3/4) of the rights held by the surviving members. In such case, however, the approval is not required if the units are transferred either to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

Art. 10.- Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of the sole member or of one of the members will not bring the corporation to an end.

Art. 11.- For no reason and in no case, the creditors, legal successors or heirs are allowed to seal assets or documents of the corporation.

Title III.- Administration

Art. 12.- The corporation shall be managed by a sole manager or by a board of managers composed of at least two managers who need not be members of the corporation.

The managers are appointed and removed by the general meeting of members, which determines their powers, compensation and duration of their mandates.

Art. 13.- The manager or the board of managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the manager or the board of managers and of the members.

In case of a board of managers, the latter shall meet upon call by the chairman, at the place indicated in the notice of meeting.

In case of a board of managers, written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram, telex or telefax, or by email of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax, or by email another manager as his proxy.

Votes may also be cast in writing or by cable, telegram, telex or telefax, or by email.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings.

Art. 14.- The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers, if need be.

Art. 15.- The manager or the board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition on behalf of the Company in its interests.

All powers not expressly reserved by law to the general meeting of members fall within the competence of the manager or the board of managers.

The manager or the board of managers may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the corporation and the representation of the corporation for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of members, to any manager or managers of the board or to any committee (the members of which need not to be managers) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be managers, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their emoluments.

- Art. 16.- The corporation will be bound by (i) the single signature of the sole manager or (ii) by joint signature of a Signature B manager with a Signature A manager or (iii) by the single signature of a Signature A manager or (iv) by the single or joint signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the manager or by the board of managers.
- **Art. 17.** In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible for the obligations of the corporation. As agents of the corporation, they are responsible for the correct performance of their duties.
- **Art. 18.-** The accounting year of the corporation shall begin on January first of each year and shall terminate on December 31st, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the incorporation of the corporation and shall terminate on December 31st, of the year two thousand two.
- **Art. 19.-** The annual accounts are drawn up by the manager or the board of managers as at the end of each fiscal year and will be at the disposal of the members at the registered office of the corporation.

Out of the annual net profits of the corporation, five percent (5%) shall be placed into the legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the corporation.

The general meeting of members, upon recommendation of the manager or the board of managers, will determine how the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- 1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers,
- 2. These accounts show a profit including profits carried forward,
- 3. The decision to pay interim dividends is taken by an extraordinary general meeting of the members.
- 4. The payment is made once the corporation has obtained the assurance that the rights of the creditors of the corporation are not threatened.

Title IV.- Winding up - Liquidation

- Art. 20.- In the event of dissolution of the corporation, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of members effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.
- Art. 21.- All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies and amendments thereto.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 183 of the law of August 10, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand one hundred and fifty euro (EUR 1,150.-).

Extraordinary general meeting

Then the members of the corporation, representing the entire subscribed capital, have met in extraordinary general meeting and immediately taken the following resolutions:

- 1) The registered office of the corporation is at 69, bd de la Pétrusse, L-2014 Luxembourg
- 2) The number of managers is fixed at 2 (two).
- 3) The following persons are appointed managers for an unlimited period:
- Jyrki Hallikainen, director of companies, residing at Matemaatikontie 2, 90570 Oulu, Finland, as Signature A manager;
 - Teijo Postila, director of companies, residing at Teponkuja 4, 90810 Oulu, Finland, as Signature B manager.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document

The document having been read to the person appearing, known to the notary by her surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorhergehenden Textes:

Im Jahre zweitausendundzwei, den sechzehnten Mai.

Vor uns Maître Gérard Lecuit, Notar, mit Amtssitz in Hesperange.

Sind erschienen:

1. Jyrki Hallikainen, Direktor, wohnhaft in Matemaatikontie 2, 90570 Oulu, Finnland,

hier vertreten durch Maître Patricia Thill, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer am 3. Mai 2002 in Oulu ausgestellten privatschriftlichen Vollmacht;

2. Anders Tortensson, Direktor, wohnhaft in Götevägen 18, 18261 Djursholm (Stockholm),

hier vertreten durch Maître Patricia Thill, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer am 6. Mai 2002 in Oulu ausgestellten privatschriftlichen Vollmacht;

3. Teijo Postila, Direktor, wohnhaft in Teponkuja 4, 90810 Oulu, Finnland,

hier vertreten durch Maître Patricia Thill, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer am 6. Mai 2002 in Oulu ausgestellten privatschriftlichen Vollmacht;

4. KICKOFF OY, eine nach finnischem Recht gegründete Gesellschaft mit Sitz im Matemaatikontie 2, 90570 Oulu, Finnland und Business ID Nummer 1549559-5.

hier vertreten durch Maître Patricia Thill, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer am 3. Mai 2002 in Oulu ausgestellten privatschriftlichen Vollmacht;

Vorgenannte Vollmachten bleiben nach ne varietur Unterzeichnung durch die Erschienenen und den handelnden Notar, vorliegender Urkunde beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparenten, vertreten wie vorgenannt, den unterzeichnenden Notar ersuchten, die Satzung einer von ihnen zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt aufzunehmen.

Titel I.- Bezeichnung - Dauer - Sitz - Zweck

- Art. 1.- Hiermit wird zwischen den Zeichnern und all denen Personen, welche in Zukunft Gesellschafter werden könnten, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), unter der Bezeichnung MGP TECHNOLOGIES, S.à r.l., gegründet.
 - Art. 2.- Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet.
 - Art. 3.- Der Gesellschaftssitz ist in Luxemburg-Stadt.

Er kann durch einen Beschluss der Hauptversammlung der Gesellschafter an jeden anderen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden. Filialen oder andere Niederlassungen können, entweder in Luxemburg oder im Ausland, durch Beschluss des alleinigen Geschäftführers oder des Verwaltungsrats eröffnet werden.

Art. 4.- Zweck der Gesellschaft ist der Besitz beliebiger Beteiligungen an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften, der Erwerb sowie die Übertragung beliebiger Aktien, Obligationen, Schuldscheine, Wechsel und anderer

Wertpapiere auf dem Wege des Erwerbs und der Zeichnung bzw. des Verkaufs und Tauschs oder anderweitig sowie der Besitz, die Verwahrung, Entwicklung und Verwaltung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann sich an der Gründung und Entwicklung jeder beliebigen Unternehmung finanzieller, industrieller oder gewerblicher Natur in Luxemburg oder im Ausland beteiligen und solche Unternehmungen in jeder Form, also auch durch Kredite und Garantien, unterstützen.

Generell kann die Gesellschaft alle kaufmännischen, gewerblichen und finanziellen Geschäfte beweglicher und unbeweglicher Natur tätigen, welche den obengenannten Zweck fördern oder ergänzen.

Titel II.- Gesellschaftskapital - Gesellschaftsanteile

Art. 5.- Das gezeichnete Gesellschaftskapital ist auf zwölftausendfünfhundert Euros (EUR 12.500,-) festgelegt, eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-).

Diese Anteile werden wie folgt gezeichnet:

Aktionäre	gezeichnetes Kapital	eingezahltes Kapital	Anzahl der Anteile
Jyrki Hallikainen	7.875	7.875	315
Anders Tortensson	1.250	1.250	50
Teijo Postila	1.875	1.875	75
KICKOFF OY	1.500	1.500	60
Total	12.500	12.500	500

Sämtliche Gesellschaftsanteile wurden integral durch die Zeichner eingezahlt, so dass der Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) der Gesellschaft fortan zur freien Verfügung steht, worüber dem beurkundenden Notar der entsprechende Nachweis erbracht wurde.

Art. 6.- Jede ordnungsmässige Hauptversammlung der Gesellschafter wird die Gesamtheit der Mitglieder der Gesellschaft vertreten. Sie wird die ausgedehntesten Befugnisse haben, alle Handlungen bezüglich der Geschäftstätigkeit der Gesellschaft anzuordnen, zu vollstrecken oder zu ratifizieren.

Sofern das Gesetz nichts Gegenteiliges vorsieht, werden die Beschlüsse der ordnungsgemäss einberufenen Hauptversammlung der Gesellschafter mit einfacher Mehrheit der anwesenden und abstimmenden Gesellschaftern angenommen.

Das Gesellschaftskapital und die sonstigen Satzungsbestimmungen können jederzeit durch den alleinigen Gesellschafter oder durch die Mehrheit der Gesellschafter, welche mindestens dreiviertel (3/4) des Gesellschaftskapitals vertreten, abgeändert werden. Die Gesellschafter können die Nationalität der Gesellschaft durch einstimmigen Beschluss ändern.

Falls alle Gesellschafter an der Hauptversammlung der Gesellschafter anwesend oder vertreten sind und falls sie erklären, dass sie über die Tagesordnung informiert wurden, kann die Hauptversammlung ohne vorherige Einberufung oder Bekanntmachung abgehalten werden.

Art. 7.- Jeder Gesellschaftsanteil gibt Anrecht auf eine Stimme in den ordentlichen und ausserordentlichen Generalversammlungen.

Die Gesellschaft wird nur einen einzigen Eigentümer pro Anteil anerkennen; falls ein Anteil im Besitz von mehr als einer Person ist, hat die Gesellschaft das Recht die Ausübung aller Rechte des betreffenden Anteils aufzuheben, bis dass eine Person als alleiniger Eigentümer in den Beziehungen mit der Gesellschaft benannt wurde.

Jeder Gesellschaftsanteil gibt ein anteilmässiges, im direkten Verhältnis zur Gesamtzahl der bestehenden Anteile, Recht am Gesellschaftsvermögen und -gewinn.

Art. 8.- Wenn die Gesellschaft nur aus einem Gesellschafter besteht, so hat dieser alleinige Gesellschafter alle der Hauptversammlung zuerkannten Befugnisse.

Die Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters, die unter Anwendung des ersten Absatzes gefasst werden, werden in einem Protokoll festgehalten oder schriftlich niedergelegt.

Ebenfalls werden die Verträge, welche zwischen dem alleinigen Gesellschafter und der von ihm vertretenen Gesellschaft eingegangen werden, in einem Protokoll festgelegt oder schriftlich niedergelegt. Diese letztgenannte Vorschrift findet auf die laufenden Geschäfte, die unter normalen Bedingungen abgeschlossen werden, keine Anwendung.

Art. 9.- Falls die Gesellschaft wenigstens zwei Gesellschafter hat, sind die Gesellschaftsanteile zwischen den Gesellschaftern frei übertragbar.

Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter unterliegt der Zustimmung der Hauptversammlung der Gesellschafter, die mindestens dreiviertel (3/4) des Gesellschaftskapitals vertreten.

Im Todesfall eines Gesellschafters, ist die Übertragung von Anteilen an Nichtgesellschafter der Zustimmung der Anteilsbesitzer, welche mindestens dreiviertel (3/4), der den Überlebenden gehörende Rechte vertreten, unterlegen. In diesem Fall bedarf es jedoch keiner Zustimmung, falls die Gesellschaftsanteile an pflichtteilsberechtigte Erben oder an den überlebenden Ehepartner übertragen werden.

- Art. 10.- Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs oder Insolvenz des alleinigen Gesellschafters oder eines der Gesellschafter werden in keiner Weise die Beendigung der Gesellschaft zur Folge haben.
- Art. 11.- Aus keinem Grund und in keinem Fall sind die Gläubiger, Rechtsnachfolger oder Erben eines Gesellschafters befugt, die Güter und Dokumente der Gesellschaft versiegeln zu lassen.

Titel III.- Geschäftsführung

Art. 12.- Die Gesellschaft wird durch einen einzigen Geschäftsführer oder durch einen Rat der Geschäftsführer von mindestens zwei Geschäftsführern verwaltet, die nicht Gesellschafter sein müssen.

Die Geschäftsführer werden von der Hauptversammlung der Gesellschafter, die über ihre Befugnisse, Bezüge und die Dauer des Mandates entscheiden, ernannt und abberufen.

Art. 13.- Der Geschäftsführer oder der Rat der Geschäftsführer kann aus seiner Mitte einen Vorsitzenden wählen. Er kann ebenfalls einen Sekretär wählen, der nicht Geschäftsführer sein muss, und der dafür verantwortlich sein wird, die Protokolle der Sitzungen des Rates der Geschäftsführer und der Hauptversammlungen der Gesellschafter zu fertigen.

Sitzungen des Rates der Geschäftsführer werden auf Einberufung durch den Vorsitzenden, an dem in der Einberufung festgesetzten Ort stattfinden.

Für den Fall einer Sitzung des Rates der Geschäftsführer hat eine schriftliche Mitteilung von jeder Sitzung des Rates der Geschäftsführer an jeden Geschäftsführer wenigstens vierundzwanzig Stunden vor der vorgesehenen Stunde für die Sitzung zu erfolgen, ausser im Falle von Dringlichkeit, in diesen Fällen müssen die Umstände in der Einberufung erläutert werden. Es kann auf diese Einberufung durch Einverständnis per Schreiben oder per Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax, oder per email von jedem Geschäftsführer verzichtet werden. Eine spezielle Einberufung wird nicht notwendig sein für eine Sitzung des Rates der Geschäftsführer, welche zu einer Stunde und an einem Ort, die in einem vorausgehenden Arbeitsplan des Rates der Geschäftsführer festgehalten worden waren, stattfinden soll.

Jeder Geschäftsführer kann an jeder Sitzung des Rates der Geschäftsführer durch eine schriftliche oder per Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax oder per Email gegebene Vollmacht an einen anderen Geschäftsführer handlungsfähig werden.

Stimmen können ebenfalls schriftlich per Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax oder per Email abgegeben werden. Der Rat der Geschäftsführer kann nur ordnungsgemäss beraten und handeln, wenn wenigstens die Mehrzahl der Geschäftsführer an der Sitzung des Rates der Geschäftsführer anwesend oder vertreten sind. Die Beschlüsse des Rates der Geschäftsführer werden mit Stimmenmehrheit, der an einer solchen Sitzung anwesenden oder vertretenen Geschäftsführer gefasst.

Schriftliche Entscheidungen, welche von allen Geschäftsführern gutgeheissen und unterschrieben wurden, werden die gleiche Wirkung als die Beschlüsse, die in einer Sitzung des Rates der Geschäftsführer getroffen wurden, haben.

Art. 14.- Die Protokolle der Sitzungen des Rates der Geschäftsführer werden vom Vorsitzenden oder im Falle seiner Abwesenheit vom pro tempore Vorsitzenden, welcher den Vorsitz einer solchen Sitzung übernommen hat, unterschrieben.

Abschriften oder Auszüge solcher Protokolle, welche vor Gericht oder anderswo vorgezeigt werden könnten, werden vom Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführern unterschrieben.

Art. 15.- Der Geschäftsführer oder der Rat der Geschäftsführer hat die weitestgehendsten Befugnisse, jegliche Verwaltungs- und Verfügungshandlungen im Namen der Gesellschaft und in derem Interesse, vorzunehmen.

Sämtliche Befugnisse, die nicht ausdrücklich durch das Gesetz der Hauptversammlung der Gesellschafter vorbehalten sind, fallen in die Zuständigkeit des Geschäftsführer oder des Rates der Geschäftsführer.

Der Geschäftsführer oder der Rat der Geschäftsführer kann seine Befugnisse betreffend die tägliche Geschäftsführung und Angelegenheiten der Gesellschaft, sowie die Vertretung der Gesellschaft betreffend solcher Geschäftsführung und Angelegenheiten, mit dem vorherigen Einverständnis der Hauptversammlung der Gesellschafter, an einen oder mehrere Geschäftsführer oder an ein Komitee (dessen Mitglieder nicht zwingenderweise Geschäftsführer sein müssen) übertragen, welche unter den Bedingungen und Befugnissen, die vom Rat der Geschäftsführer festgelegt werden, beraten. Er kann ausserdem jegliche Befugnisse und Sondervollmachten an jede Person, welche nicht Geschäftsführer sein muss, übertragen, Angestellte einstellen oder absetzen und ihre Bezüge festsetzen.

- Art. 16.- Die Gesellschaft wird durch (i) die alleinige Unterschrift des einzigen Geschäftsführers oder (ii) durch die gemeinsame Unterschrift von einem Geschäftsführer der Unterschrift B mit einem Geschäftsführer der Unterschrift A oder (iii) durch die Einzel-Unterschrift von einem Geschäftsführer der Unterschrift A oder (iv) durch die Einzelunterschrift oder die gemeinsame Unterschrift der Person oder Personen, welcher(n) solche Vertretungsmacht von dem alleinigen Geschäftsführer oder dem Rat der Geschäftsführer übertragen werden wird, verpflichtet.
- Art. 17.- Die Geschäftsführer gehen in der Ausübung ihres Mandats keinerlei persönlichen Verpflichtungen hinsichtlich der von der Gesellschaft eingegangenen Verbindlichkeiten ein. Als Bevollmächtigte der Gesellschaft haften sie lediglich für die korrekte Ausführung ihrer Aufgaben.
- Art. 18.- Das Geschäftsjahr der Gesellschaft wird am ersten Januar eines jeden Jahres beginnen und am einunddreissigsten Dezember enden, mit Ausnahme des ersten Geschäftsjahres, welches am Tag der Gründung der Gesellschaft beginnen wird und am 31. Dezember zweitausendzwei enden wird.
- Art. 19.- Der Jahresabschluss wird von dem Geschäftsführer oder vom Rat der Geschäftsführer am Ende eines jeden Geschäftsjahres aufgestellt und den Gesellschaftern am Sitz der Gesellschaft zur Verfügung gestellt werden. Von dem Nettogewinn der Gesellschaft werden fünf Prozent (5%) für die Bildung der gesetzlichen Rücklage verwendet werden. Dieser Abzug wird nicht mehr zwingend sein, sobald die Rücklage zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Auf Empfehlung des Geschäftsführers oder des Rates der Geschäftsführer wird die Hauptversammlung der Gesellschafter darüber entscheiden, wie über den Nettogewinn verfügt werden wird.

Vorschüsse auf Dividenden können unter folgenden Bedingungen ausgezahlt werden:

- 1) der Geschäftsführer oder der Rat der Geschäftsführer stellt einen Zwischenabschluss auf,
- 2) dieser Zwischenabschluss zeigt eine positive Bilanz auf, einschliesslich der vorgetragenen Gewinne,
- 3) Die Entscheidung, Vorschüsse auf Dividenden auszuschütten, ist anlässlich einer ausserordentlichen Gesellschafterversammlung gefasst worden.

4) Die Zahlungen erfolgen nachdem die Gesellschaft die Sicherheit erhalten hat, dass Rechte der Gläubiger der Gesellschaft nicht berührt werden.

Titel IV.- Auflösung - Liquidation

- Art. 20.- Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidator(en) (welche natürliche Personen oder Körperschaften sein können), die durch die Hauptversammlung ernannt werden, welche über diese Auflösung der Gesellschaft entschieden hat und ihre Befugnisse und Vergütungen festlegen wird, erfolgen.
- Art. 21.- Für alle Punkte, die nicht in den vorliegenden Satzung vorgesehenen sind, gelten die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und dessen Abänderungen.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar erklärt hiermit die in Artikel 183 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen überprüft zu haben, und bescheinigt ausdrücklich, dass sie erfüllt worden sind.

Kosten

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen werden, sind auf ungefähr 1.150,- EUR abgeschätzt.

Ausserordentliche Generalversammlung

Alsdann traten nach Gründung der Gesellschaft die eingangs erwähnte Personen, die das gesamte Stammkapital vertreten, zu einer ausserordentlichen Gesellschafterversammlung zusammen, und fassten einstimmig folgende Beschlüsse:

- 1) Der Sitz der Gesellschaft ist in 69, bd de la Pétrusse, L-2014 Luxemburg.
- 2) Die Anzahl der Geschäftsführer ist 2 (zwei).
- 3) Zu Geschäftsführern werden auf unbestimmte Dauer ernannt:
- Jyrki Hallikainen, Direktor, wohnhaft in Matemaatikontie 2, 90570 Oulu, Finnland, als Geschäftsführer der Unterschrift A;
 - Teijo Postila, Direktor, wohnhaft in Teponkuja 4, 90810 Oulu, Finnland, als Geschäftsführer der Unterschrift B.

Der unterzeichnende Notar, der die englische Sprache beherrscht, erklärt hiermit, dass auf Wunsch der obengenannten erschienenen Parteien, die vorliegende Urkunde in englischer Sprache verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung. Gemäss dem Wunsch derselben Parteien und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und deutschen Text, ist die englische Fassung massgebend.

Zum Zeugnis dessen wurde in Luxembourg zu dem eingangs erwähnen Datum die vorliegende Urkunde erstellt.

Die Urkunde wurde den Erschienenen, die dem Notar namentlich und ihrem zivilrechtlichen Status sowie ihrer Anschrift nach bekannt sind, vorgelesen, woraufhin die Erschienenen die vorliegende Urkunde zusammen mit dem Notar unterzeichneten.

Gezeichnet: P. Thill, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 12CS, fol. 74, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Hesperingen, den 30. Mai 2002.

G. Lecuit.

(39941/220/370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

GROUPEMENT EUROPEEN DE SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5560 Remich, 14, rue Neuve.

L'an deux mille deux, le treize mai.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de GROUPEMENT EUROPEEN DE SERVICE S.A. avec siège social à L-5574 Remich, 10, avenue Lamort Velter, constituée sous la dénomination suivant acte du notaire André Schwachtgen de Luxembourg du 18 avril 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C de 1995 page 17804, modifiée suivant acte du notaire Christine Doerner de Bettembourg du 22 juillet 1998, publié au susdit Mémorial C, numéro 761 du 21 octobre 1998.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Christian Schmit, commerçant, demeurant à F-67340 Domfessel, 1, rue de Voellerdingen,

qui désigne comme secrétaire Denise Risch, employée privée, demeurant à Mondorf-les-Bains.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Georg Köfler, commerçant, demeurant à Längenfeld (République Fédérale d'Allemagne).

Le Président expose d'abord que:

I.- La présente Assemblée générale a pour

Ordre du jour:

Changement du siège.

Modification du deuxième alinéa de l'article 1er des statuts

Fixation de l'adresse de la société.

Remplacement d'un administrateur.

Délégation de la gestion journalière.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

- III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'adresse de la société est fixée à L-5560 Remich, 14, rue Neuve.

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la démission de Alfred Ferchof, commerçant, demeurant à Alzey (République Fédérale d'Allemagne), 55, Rosenmarienstrasse 55 de ses fonction d'administrateur et lui donne décharge de ses fonctions.

Troisième résolution

L'assemblée nomme administrateur Georg Köfler, commerçant, demeurant à Längenfeld (République Fédérale d'Allemagne).

Son mandat expire.

Quatrième résolution

La gestion journalière est déléguée à Christian Schmidt, commerçant, demeurant à F-67340 Domfessel, 1, rue de Voellerdingen et à Georg Köfler, commerçant, demeurant à Längenfeld (République Fédérale d'Allemagne), lesquels ne peuvent engager la société que par leur signature conjointe.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Honoraire: 99,16.

Signé: C. Schmidt, G. Köfler, D. Risch, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 23 mai 2002, vol. 465, fol. 76, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 27 mai 2002.

R. Arrensdorff.

(40067/218/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

KALIXO LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 80.446.

L'an deux mille deux, le seize mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de KALIXO LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A., avec siège à Luxembourg, constituée par-devant Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 24 janvier 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 736 du 7 septembre 2001.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 13 septembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 244 du 13 février 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Francis Zeler, employé privé, demeurant à B-Rosière-la-Petite,

qui désigne comme secrétaire madame Christèle Alexandre, employée privée, demeurant à F-Marly.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Gérard Maîtrejean, employé privé, demeurant à B-Udange.

La liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés sont jointes en annexe et font ressortir que l'intégralité du capital social est présente, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur l'ordre du jour, prévoyant le transfert du siège de Luxembourg à Munsbach.

L'assemblée approuve, à l'unanimité, avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2001, le transfert du siège de L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Le premier alinéa de l'article deux des statuts aura désormais la teneur suivante:

En anglais:

«Art. 2. First paragraph. The registered office of the company is in Munsbach.» En français:

«Art. 2. Premier alinéa. Le siège social de la société est établi à Munsbach.»

Dont acte, fait et passé à Munsbach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Zeler, C. Alexandre, G. Maîtrejean, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 17 mai 2002, vol. 421, fol. 49, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 mai 2002. H. Hellinckx.

(40035/242/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

KALIXO LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall. R. C. Luxembourg B 80.446.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 2002.

H. Hellinckx

Notaire

(40036/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

EURO STONE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 81.010.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2002

- «... Après en avoir délibéré, l'assemblée prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:
- 1) L'assemblée générale décide de convertir le capital social et le capital autorisé de la société en euros, avec effet au 31 décembre 2001, aux fins de se conformer aux dispositions légales, conformément aux dispositions requises par l'article 1er (1) de la loi du 10 décembre 1998 modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée.
 - 2) L'assemblée décide de modifier les alinéas 1er et 4 de l'article 5 des statuts pour leur donner la teneur suivante:
- «**Art. 5. 1**er alinéa. Le capital souscrit est fixé à EUR 99.157,41 (quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept euros et quarante et un cents), représenté par 15.000 (quinze mille) actions sans désignation de valeur nominale.»
- «4ème alinéa. Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 991.574,10 (neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent soixante-quatorze euros et dix cents) qui sera représenté par 150.000 (cent cinquante mille) actions sans désignation de valeur nominale.»
- 3) Mandat est donné à chaque administrateur, agissant individuellement, afin de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés suite aux résolutions de la présente.»

G. Hornick.

Enregistré à Mersch, le 10 mai 2002, vol. 128, fol. 34, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(40031/242/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

EURO STONE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 81.010.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 mai 2002.

H. Hellinckx

Notaire

(40032/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

I.B.C.C., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

STATUTS

L'an deux mille deux, le six mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

- 1. Monsieur Manfred Wöltche, directeur, demeurant à L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
 - 2. CLARKESON MANAGEMENT COMPANY LTD, ayant son siège social à Tortola, BVI,

ici représentée par Monsieur Jean Naveaux, conseil économique, demeurant à Latour, Belgique,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 6 mai 2002.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier: Dénomination, Siège social, Objet, Durée

- Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de I.B.C.C.
- Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré à tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données

- **Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. La société a pour objet le conseil aux entreprises sur le plan international et le conseil concernant la coopération entre les entreprises.

La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers ainsi que la gestion et la mise en valeur de son patrimoine immobilier propre.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Titre II: Capital, actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III: Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle. Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée

générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expres-

sément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

- Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.
- Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV: Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V: Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier jeudi du mois de juin à 11.00 heures et pour la première fois en 2003.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI: Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2002.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII: Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII: Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. Monsieur Manfred Wöltche, prénommé, trois cent neuf actions	309
2. CLARKESON MANAGEMENT COMPANY LTD, préqualifiée, une action	1
Total: trois cent dix actions	310

Les actions ont été libérées à concurrence de 25%, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2. Sont nommés administrateurs:
- a) Monsieur Manfred Wöltche, prénommé,

- b) Monsieur Hans Hermann Volker Jurgensmann, administrateur de société, demeurant à D-Bad Honnef, Kratzgasse 4
 - c) CLARKESON MANAGEMENT COMPANY LTD, préqualifiée.
 - 3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

INTERNATIONAL NET LTD, ayant son siège social à Nassau, Bahamas.

- 4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2007.
 - 5. Le siège social de la société est fixé à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
- 6.- Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Manfred Wöltche, prénommé.

Réunion du Conseil d'Administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires Monsieur Manfred Wöltche, prénommé, comme administrateur-délégué pour engager la société par sa seule signature pour les matières de gestion journalière; pour les autres matières, la co-signature de l'administrateur-délégué et de l'un des deux autres administrateurs sera requise.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Wöltche, J. Naveaux, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2002, vol. 135S, fol. 34, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 mai 2002.

G. Lecuit.

(39940/220/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ELBEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 15.597.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 81, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(39899/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

RIALTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9254 Diekirch, 1, rue de Larochette.

R. C. Diekirch B 1.871.

- constituée par Monsieur Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch, en date du 28 mars 1989.
 - publiée au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 216 du 8 août 1989,
 - modifiée par Monsieur Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch, en date du 22 novembre 1996.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société, tenue au siège social de la société le 23 janvier 2002 à 17.00 heures

A comparu:

- Monsieur Mauro Catellano; gérant, demeurant à L-9232 Diekirch, 4, rue du Floss, associé unique.

L'ordre du jour:

- conversion du capital social de 500.000,- LUF en 12.394,68 , à partir du 1er janvier 2001.
- augmentation du capital social à 12.500,- par des versements en espèces pour un montant total de 105,32 .
- échange des 500 parts sociales anciennes de 1.000,- LUF contre 500 parts sociales nouvelles de 25,- .
- modification de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
- **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-) chacune. La société peut racheter ses propres parts dans les termes et sous les conditions prévus par la loi.

L'associé décide à:

- augmenter le capital social à douze mille cinq cents euros (12.500,-) moyennant versements en espèces d'un montant total de 105,32 sans émission des parts nouvelles, et de fixer la valeur nominale d'une part à 25,- .

Libération

La libération a eu lieu immédiatement moyennant versements en espèces par les associés au prorata des parts qu'ils détiennent, de sorte que la somme de 105,32 euros se trouve dès maintenant à la disposition de la société.

- échanger des 500 parts sociales anciennes de 1.000,- LUF contre 500 parts sociales nouvelles de 25,-
- modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
- **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-) chacune. La société peut racheter ses propres parts dans les termes et sous les conditions prévus par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Castellano lève la séance à 18.00 heures.

RIVER CAFE

Signature

Enregistré à Clervaux, le 31 mai 2002, vol. 211, fol. 2, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): R. Schmit.

(02068/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2002.

IMMOBILIERE LIVANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle.

L'an deux mille deux, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de IMMOBILIERE LIVANGE S.A., avec siège social à L-3378 Livange, Zone Industrielle, constituée suivant acte du notaire Frank Molitor de résidence à Dudelange, du 31 juillet 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 746 du 15 octobre 1998.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Joseph Braun, retraité, demeurant à Altwies,

qui désigne comme secrétaire Tibor Gajdos, commerçant, demeurant à Nemecké (Slovaquie).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Georges Eilert, employé privé, demeurant à Mamer.

Le Président expose d'abord que:

I.- La présente Assemblée générale a pour

Ordre du jour:

Suppression de la valeur nominale des actions.

Conversion du capital social de la société, actuellement fixé à cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,-LUF) pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six virgule soixante-seize euros (123.946,76 EUR).

Augmentation du capital social à concurrence de cinquante-trois virgule vingt-quatre euros (53,24 EUR), pour le porter de son capital de cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six virgule soixante-seize euros (123.946,76 EUR) à cent vingt-quatre mille euros (124.000,- EUR), sans émissions d'actions nouvelles.

Refixation de la valeur nominale à mille euros (1.000,- EUR).

Fixation du capital autorisé à six cent vingt mille euros (620.000,- EUR).

Modification des premier et quatrième alinéas de l'article 5 des statuts

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

- III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social de la société, actuellement fixé à cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF) pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six virgule soixante-seize euros (123.946,76 EUR).

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de cinquante-trois virgule vingt-quatre euros (53,24 EUR), pour le porter de son capital de cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six virgule soixante-seize euros (123.946,76 EUR) à cent vingt-quatre mille euros (124.000,- EUR), sans émissions d'actions nouvelles, entièrement libérée par un versement en espèces, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de refixer la valeur nominale à mille euros (1.000,- EUR).

Cinquième résolution

L'assemblée décide de fixer le capital autorisé à six cent vingt mille euros (620.000,- EUR).

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier les premier et quatrième alinéas de l'article 5 des statuts et de leur donner la teneur suivante:

«Art. 5. Premier alinéa. Le capital souscrit est fixé à cent vingt-quatre mille euros (124.000,- EUR), représenté par cent vingt-quatre (124) actions de mille euros (1.000,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Quatrième alinéa. Le capital autorisé est fixé à six cent vingt mille euros (620.000,- EUR), représenté par six cent vingt (620) actions de mille euros (1.000,- EUR) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. Braun, T. Gajdos, G. Eilert, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 6 mai 2002, vol. 465, fol. 69, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 13 mai 2002.

R. Arrensdorff.

(40068/218/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

IMMOBILIERE LIVANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

(40069/218/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

METALLBAU HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 120A, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 2.179.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Clervaux, le 24 mai 2002, vol. 210, fol. 99, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 3 juin 2002.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(02076/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2002.

TEMPLEGATE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B. 86.395.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2002 les changements suivants sont faits au registre de commerce.

Est nommé administrateur-délégué de la société avec pouvoir de signature individuelle suite à la démission de Monsieur Marc-Hubert Tripet,

Monsieur Sean Lee Hogan, administrateur, demeurant à Efstathiou Court 365, St Andrew Str. 3505 Limassol Chypre. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 83, case 6.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39900/637/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

PAN EUROPEAN HEALTH FOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall. R. C. Luxembourg B 76.708.

L'an deux mille deux, le seize mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de PAN EUROPEAN HEALTH FOOD S.A., avec siège à Luxembourg, constituée sous la dénomination de MARILLA LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A. par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 juin 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 819 du 9 novembre 2000.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 juillet 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 190 du 4 février 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Francis Zeler, employé privé, demeurant à B-Rosière-la-Petite,

qui désigne comme secrétaire Madame Christèle Alexandre, employée privée, demeurant à F-Marly.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Gérard Maîtrejean, employé privé, demeurant à B-Udange.

La liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés sont jointes en annexe et font ressortir que l'intégralité du capital social est présente, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur l'ordre du jour, prévoyant le transfert du siège de Luxembourg à Munsbach.

L'assemblée approuve, à l'unanimité, avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2001, le transfert du siège de L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Le premier alinéa de l'article deux des statuts aura désormais la teneur suivante:

En anglais:

«Art. 2. First paragraph. The registered office is in Munsbach.»

En français:

«Art. 2. Premier alinéa. Le siège social est établi à Munsbach.»

Dont acte, fait et passé à Munsbach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Zeler, C. Alexandre, G. Maîtrejean, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 17 mai 2002, vol. 421, fol. 49, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 mai 2002. H. Hellinckx.

(40037/242/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

PAN EUROPEAN HEALTH FOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall. R. C. Luxembourg B 76.708.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 2002.

H. Hellinckx.

Notaire

(40038/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange